

Le SALON  
ET

Vins  
Gastronomie

ET SON SALON  
DU CHOCOLAT

présente

# Les P'tits Toqués !

Concours de cuisine amateur  
pour les 10 - 12 ans

Samedi 2 novembre 2024 de 14h à 17h  
au Pavillon d'Auron à Bourges

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Dossier complet à retourner avant le **06 octobre 2024** à

l'agence  
**COULISSES**

par email : [lesrivesdauron@coulisses.fr](mailto:lesrivesdauron@coulisses.fr)

par courrier : 7 boulevard Lamarck - 18000 Bourges

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION DU/DE LA CANDIDAT.E MINEUR.E

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse email :

(indispensable pour que nous puissions t'envoyer des éléments si tu es sélectionné.e)

Téléphone :

(indispensable pour que nous puissions te prévenir si tu es sélectionné.e)

Décris-nous en quelques mots ce qui te passionne dans la cuisine et pourquoi tu souhaites participer à ce concours ?

Fait à :

Le :

Signatures des représentants légaux\*  
du/de la candidat.e mineur.e

Signature du/de la candidat.e mineur.e

\*Le formulaire doit être signé par les deux représentants légaux en cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale.

### AUTORISATION PARENTALE POUR CANDIDAT MINEUR

Nous\*, soussigné.e.s  
[Noms et Prénoms des  
représentants légaux]

Résident  
[adresse(s) complète(s)]

et agissant en qualité de                      père                      mère                      tuteur légal  
représentants légaux de l'enfant mineur :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Autorisons ce mineur à participer au concours culinaire.

Consentons à la collecte de ses données à caractère personnel strictement nécessaires  
à l'organisation du concours.

Autorisons L'Agence Coulisseries à utiliser l'image de ce mineur dans les termes et condi-  
tions énoncées dans le règlement du concours.

Attestons avoir lu et acceptons le règlement du concours culinaire Les P'tits Toqués.

Fait à :

Le :

**Signatures des représentants légaux\***  
Précédées de la mention «Lu et approuvé»

**Signature du/de la candidat.e mineur.e**  
Précédée de la mention «Lu et approuvé»

\*L'autorisation doit être signée par les deux représentants légaux en cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale.

### RÈGLEMENT ET CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

#### Article 1 : L'Organisateur

L'Agence Coulisses, organisateur du Salon des Vins et de la Gastronomie de Bourges, organise, pendant ce Salon, un concours culinaire à destination d'enfants de 10 à 12 ans.

Ce concours est gratuit et se déroulera le samedi 2 novembre 2024 au Pavillon d'Auron, dans l'enceinte du Salon des Vins et de la Gastronomie.

#### Article 2 : Conditions de participation

Le nombre de candidats au concours est limité à 5 enfants.

Aucun enfant de moins de 10 ans ou de plus de 12 ans ne sera autorisé à concourir.

Aucune personne rattachée directement ou indirectement aux membres du jury ne pourra participer au concours.

#### Article 3 : Dossier d'inscription

**Le dossier d'inscription complété est à retourner avant le 06 octobre 2024** à L'Agence Coulisses par email ([lesrivesdauron@coulisses.fr](mailto:lesrivesdauron@coulisses.fr)) ou par courrier papier (L'Agence Coulisses - Les Rives d'Auron - 7 boulevard Lamarck - 18000 Bourges).

Seuls les dossiers complets et réceptionnés par L'Agence Coulisses avant la date limite seront examinés. Pour être complet, le dossier doit comporter obligatoirement

- la fiche d'inscription complétée et signée par le/la candidat.e et ses représentants légaux
- l'autorisation parentale complétée et signée par le/la candidat.e et ses représentants légaux
- le présent règlement et conditions particulières signés par le/la candidat.e et ses représentants légaux

**Cinq candidat.e.s** seront retenu.e.s pour participer au concours Les P'tits Toqués.

Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront prévenu.e.s par téléphone à partir du 07 octobre 2024.

Une liste complémentaire sera mise en place en cas de désistement d'un.e candidat.e retenu.e.

Pour tous renseignements, contacter l'Agence Coulisses par email : [lesrivesdauron@coulisses.fr](mailto:lesrivesdauron@coulisses.fr) ou par téléphone : 02 48 27 40 60.

### Article 4 : Modalités pratiques du concours

Le concours se tiendra le samedi 2 novembre de 14h à 17h sur la mezzanine du Pavillon d'Auron à Bourges, dans l'enceinte du Salon des Vins et de la Gastronomie.

Il sera demandé aux candidat.e.s sélectionné.e.s de se présenter à l'accueil du Salon des Vins et de la Gastronomie à 13h30, accompagné.e.s par une personne majeure ayant l'autorité parentale ou détenant l'autorisation des représentants légaux pour les accompagner.

Le concours débutera à 14h et la préparation des plats se fera en 2 heures maximum de 14h à 16h.

Le jury notera, dégustera et délibèrera entre 16h à 16h45.

La remise des prix se tiendra à 17h.

L'entrée du Salon étant payante pour les plus de 12 ans (4€), 2 invitations gratuites seront offertes à chaque candidat.e sélectionné.e. afin qu'ils/elles puissent être accompagné.e.s par 2 adultes de leur choix.

Chaque candidat.e devra cuisiner seul un plat de son choix à base de produits © du Centre et de produits locaux fournis par l'organisation.

Les accompagnants ne sont pas autorisés à aider les enfants, d'aucune façon que ce soit.

L'organisation préparera 6 paniers d'ingrédients : 3 paniers salés (identiques entre eux) et 3 paniers sucrés (identiques entre eux).

Un tirage au sort sera effectué le jour du concours pour déterminer le panier que devra cuisiner chaque candidat.e.

Chaque candidat.e devra présenter au jury 2 assiettes dressées : une assiette pour la notation et la dégustation du jury et la seconde pour que le public puisse voir le résultat final pendant la remise des prix.

Deux semaines avant le concours, les 5 candidat.e.s sélectionné.es recevront par email la liste des ingrédients composant le panier salé et le panier sucré afin de pouvoir s'entraîner à la maison et peaufiner leur recette.

### Article 5 : Matériel

L'Agence Coulisses mettra à disposition des candidat.e.s

- 1 four professionnel (à partager par tous les candidat.e.s)
- 1 frigo (à partager par tous les candidat.e.s)
- 3 micro-ondes (à partager par tous les candidat.e.s)
- 1 plan de travail de 2m pour chaque candidat.e
- 1 plaque de cuisson pour chaque candidat.e
- 1 prise électrique pour chaque candidat.e

Le matériel de cuisine et la vaisselle ne sont pas fournis par l'organisation.

Il sera donc demandé à chaque candidat.e de se munir des ustensiles suivants :

- 1 casserole (tous feux)
- 1 planche à découper
- 2 couteaux
- 1 passoire
- 1 économiseur
- 2 petits culs de poule (saladiers)
- 3 cuillères à soupe
- 2 fourchettes
- 1 fouet
- 2 assiettes
- 6 à 8 petits bols
- verre doseur ou balance
- 2 torchons propres
- 1 tablier de cuisine
- tout autre petit matériel nécessaire à l'élaboration de sa recette

L'organisation vérifiera l'état du matériel apporté, et notamment son hygiène, avant le début du concours.

Le jury et l'organisation se permettront de vérifier que les règles d'hygiène sont respectées pendant toute la durée du concours.

### Article 6 : Notation

#### - Originalité, créativité de la recette

Ce critère évaluera à la fois la prise de risque, la bonne idée de la recette et l'originalité dans l'association des aliments

#### - Aspect visuel, présentation du plat

Ce critère évaluera la réalisation visuelle et l'aspect final du plat une fois disposé dans l'assiette de dégustation

#### - Equilibre alimentaire

Ce critère évaluera l'utilisation raisonnée du sucre, du gras et du sel de la recette

#### - Hygiène, propreté

Ce critère évaluera la capacité des candidat.e.s à élaborer leur recette tout en respectant les règles d'hygiène. L'aspect final du plan de travail sera aussi évalué.

#### - Dégustation

Ce critère évaluera l'équilibre sucré/salé, la texture, l'harmonie des goûts.  
La recette devra être susceptible de plaire au plus grand nombre de papilles.

### Article 7 : Le Jury

Le jury sera composé d'un élu de la Ville de Bourges, d'un représentant de la marque © du Centre, d'un membre de la direction de l'Agence Coullisses, d'un représentant du magasin Cultura de Bourges et d'un chef des Tables Gourmandes du Berry.

Certains membres du jury seront présents tout au long de l'épreuve tandis que d'autres ne verront que le résultat final.

### Article 8 : Lots à gagner

Les candidat.e.s repartiront avec de nombreux lots.

#### 1er prix

- 1 panier garni de produits © du Centre offert par L'Agence Coulistes
- 1 carte cadeau Cultura de 50€ et 1 livre de cuisine enfant offerts par Cultura Bourges
- 1 tote-bag comprenant 1 livret de recette, 1 guide des entreprises et produits © du Centre et 1 gant de cuisine offerts par DEV'UP Centre-Val de Loire
- 1 maryse offerte par L'Agence Coulistes
- 1 trophée offert par ICL Satine

#### 2nd prix

- 1 panier garni de produits © du Centre offert par L'Agence Coulistes
- 1 carte cadeau Cultura de 25€ et 1 livre de cuisine enfant offerts par Cultura Bourges
- 1 tote-bag comprenant 1 livret de recette, 1 guide des entreprises et produits © du Centre et 1 gant de cuisine offerts par DEV'UP Centre-Val de Loire
- 1 maryse offerte par L'Agence Coulistes
- 1 médaille offerte par ICL Satine

#### 3ème prix

- 1 panier garni de produits © du Centre offert par L'Agence Coulistes
- 1 carte cadeau Cultura de 15€ et 1 livre de cuisine enfant offerts par Cultura Bourges
- 1 tote-bag comprenant 1 livret de recette, 1 guide des entreprises et produits © du Centre et 1 gant de cuisine offerts par DEV'UP Centre-Val de Loire
- 1 maryse offerte par L'Agence Coulistes
- 1 médaille offerte par ICL Satine

#### 4ème prix

- 1 panier garni de produits © du Centre offert par L'Agence Coulistes
- 1 carte cadeau Cultura de 10€ offerte par L'Agence Coulistes
- 1 tote-bag comprenant 1 livret de recette, 1 guide des entreprises et produits © du Centre et 1 gant de cuisine offerts par DEV'UP Centre-Val de Loire
- 1 maryse offerte par L'Agence Coulistes
- 1 médaille offerte par ICL Satine

#### 5ème prix

- 1 panier garni de produits © du Centre offert par L'Agence Coulistes
- 1 carte cadeau Cultura de 10€ offerte par L'Agence Coulistes
- 1 tote-bag comprenant 1 livret de recette, 1 guide des entreprises et produits © du Centre et 1 gant de cuisine offerts par DEV'UP Centre-Val de Loire
- 1 maryse offerte par L'Agence Coulistes
- 1 médaille offerte par ICL Satine

### Article 9 : Droit à l'image

Par le dépôt d'un dossier d'inscription à ce concours, les représentants légaux de l'enfant mineur, en accord avec la volonté de l'enfant, autorisent à titre gracieux que celui-ci/celle-ci soit photographié.e, filmé.e et/ou interviewé.e par L'Agence Coulisses dans le cadre du concours.

Les représentants légaux autorisent l'Agence Coulisses à fixer l'image du mineur, ses propos et/ou ses interprétations, et à incorporer, ensemble ou séparément, ces images, propos, interprétations, ainsi que son nom et prénom. Les représentants légaux acceptent que tout montage soit effectué à partir de ces enregistrements.

Ces photos et vidéos pourront être diffusées à titre non commercial, dans le monde entier, pour une durée de 10 (dix) ans sur internet (site internet du Salon des Vins et de la Gastronomie, réseaux sociaux de l'Agence Coulisses - Les Rives d'Auron, newsletter de l'Agence Coulisses) et être utilisées sur des documents de communication édités par L'Agence Coulisses pour promouvoir le Salon des Vins et de la Gastronomie.

Les représentants légaux de l'enfant mineur autorisent également les médias potentiellement présents à publier l'image de cet enfant dans le cadre de la couverture médiatique du concours.

### Article 10 : Protection de vos données à caractère personnel

Dans le cadre de votre participation au concours, vous avez consenti à communiquer des informations qui vous concernent (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse email et numéro de téléphone).

L'Agence Coulisses les a réceptionnées et les traite dans le respect des textes encadrant la protection des données à caractère personnel, à savoir le Règlement général européen sur la protection des données du 27 avril 2016 (dit RGPD) et la loi Informatique et Libertés n°78-17 modifiée du 06 janvier 1978.

La base légale de ce traitement d'informations repose sur votre consentement.

Les données que vous nous avez confiées pour participer au concours culinaire sont à destination de L'Agence Coulisses et ne seront en aucun cas communiquées à un tiers.

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants sur vos données : accès, rectification, effacement, portabilité, opposition tenant à votre situation particulière et limitation du traitement.

Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment. Enfin, vous avez le droit de définir des directives relatives au sort de vos informations après votre décès.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits «Informatique et Libertés» ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés, chargée de veiller à la bonne application du RGPD ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

### Article 11 : Assurance

L'Agence Coulisses informe les participants de leur intérêt à être couverts par une assurance «responsabilité civile» couvrant les dommages physiques et matériels qu'ils pourraient subir ou causer lors du concours.



### Article 12 : Respect et modification du règlement

L'Agence Coulisses se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce concours si les circonstances l'exigeaient.

L'Agence Coulisses se réserve le droit d'apporter toute modification utile pour l'application et l'interprétation du règlement, sous réserve d'en informer les participants.

La validation de l'inscription au concours «Les P'tits Toqués» implique de la part des participants l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de son déroulement.

Nous, soussigné.e.s

Candidat.e mineur.e

[NOM et Prénom]

et

Représentants légaux\* de l'enfant mineur

[NOM et Prénom des deux représentants légaux]

certifient avoir pris connaissance du règlement et nous engageons à le respecter.

Fait à :

Le :

Signature du/de la candidat.e mineur.e

Signature des représentants légaux\*  
du/de la candidat.e mineur.e

**\*Le règlement doit être signé par les deux représentants légaux en cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale.**

# l'agence **COULISSES**

remercie les partenaires du concours

## Les P'tits Toqués !



**BOURGES**  
*anime la ville!*



Innovation et développement des entreprises

**Cultura**

La culture avec un grand AAAH!



**SATINES**  
IMPRIMERIE - COMMUNICATION

13 RUE DU PRÉ D'EAU  
18000 BOURGES  
TEL. : 02.48.68.22.00  
WWW.SATINES.FR

Pour tous renseignements, contacter l'Agence Coulissses  
par email : [lesrivesdauron@coulisses.fr](mailto:lesrivesdauron@coulisses.fr) ou par téléphone : 02 48 27 40 60